



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE



APPRENDRE À DISTANCE



COVID 19
Propager l'information et pas le virus !

Avril 2020



Face à la situation sanitaire engendrée par le COVID-19, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique met à votre disposition des outils et recommandations pour garantir la continuité de vos apprentissages.

Ce document a pour objectif de vous rappeler ce qui est attendu de vous dans le cadre des nouvelles modalités d'enseignement qui ont été mises en place.

Toutes les étudiantes et tous les étudiants suivant leur scolarité vont recevoir sur leur adresse mail une invitation à se connecter à Zoom, qui est un outil de classe virtuelle et de visioconférence.

Cet outil va vous permettre de suivre vos cours ou échanges en classe virtuelle et vous aider à organiser au mieux votre apprentissage à distance.

Les équipes de vos programmes respectifs vous donneront toutes les informations concernant les modalités de votre scolarité pour la fin du semestre.

Pour obtenir une assistance technique dans l'utilisation de Zoom, contactez le centre de Support au 625 48 71 49 ou en privilégiant l'envoi d'un email à support@mesrs.gov.gn, ou pour les étudiantes et étudiants contactez le responsable technique de votre université ou le délégué de classe.



Sommaire du guide

Apprendre à Distance

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE, ADAPTATION ET ENVIRONNEMENT D'ÉTUDES	4
CHARTRE DE SUIVI D'UN COURS EN CLASSE VIRTUELLE	5
1. AVANT LE COURS.....	6
1.1 QU'EST-CE-QUI CHANGE ?.....	6
1.2 ANTICIPER LA PRISE EN MAINS DE LA PLATEFORME ZOOM	7
1.3 PRÉPARATION EN AMONT DE LA CLASSE VIRTUELLE	7
2. PENDANT LE COURS.....	8
2.1 SUIVRE UN COURS MAGISTRAL À DISTANCE (+ DE 25 ÉTUDIANTS).....	8
2.2 SUIVRE UNE CONFÉRENCE DE MÉTHODE À DISTANCE	8
3. APRÈS ET ENTRE LES COURS.....	9
3.1 ORGANISER SA JOURNÉE DE SUIVI DE COURS À DISTANCE	9
3.2 PLANIFIER SES APPRENTISSAGES, TRAVAILLER EN GROUPE	10



CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE, ADAPTATION ET ENVIRONNEMENT D'ÉTUDES

Le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Recherche Scientifique a mis en œuvre un environnement pédagogique numérique pour assurer une continuité pédagogique et la poursuite de votre formation sur le semestre en cours.

L'expérience pédagogique à distance diffère d'un dispositif d'enseignement traditionnel ; elle demande de changer ses manières d'apprendre et d'organiser son apprentissage, surtout quand, comme dans ce contexte inédit, cette transition s'opère à grande échelle et dans des lieux de travail pas toujours propices à la concentration. Il vous faudra sans doute - mais aussi peut-être à vos enseignantes et enseignants - une semaine pour vous adapter aux méthodes de suivi des cours à distances et instaurer un nouveau rythme de travail universitaire. Ce document a vocation à vous guider dans cette phase d'adaptation -il comprend notamment une charte de suivi d'un cours en classe virtuelle, que vous vous engagez à respecter.

Vous devez accorder de l'importance aux bonnes conditions de vie qui vous entourent, à votre santé physique, à votre bien-être psychique et à ceux de vos proches. Mais le suivi de ces enseignements à distance peut se révéler un moyen essentiel pour maintenir et entretenir des liens sociaux avec vos camarades, vos enseignantes et enseignants, et ainsi lutter contre la monotonie ou un potentiel isolement. Nous vous accompagnons donc dans le suivi de ces classes virtuelles.

Le présent document se concentre plus spécifiquement sur les cours dispensés à distance *via* la plateforme de classe virtuelle et visioconférence Zoom, mais d'autres enseignements seront assurés par le biais d'échanges de documents déposés sur Google Drive, ou en proposant des vidéos préenregistrées et mis à votre disposition sur Youtube par exemple. Le choix final de la méthode adoptée est donné aux IES et aux enseignants.



CHARTRE DE SUIVI D'UN COURS EN CLASSE VIRTUELLE

En vous connectant à une plateforme de classe virtuelle et en participant à un cours à distance, vous vous engagez à suivre les règles suivantes, afin de permettre à toutes et tous de bénéficier dans les meilleures conditions de l'enseignement proposé.

- **Respect de la ponctualité** : les classes virtuelles commencent à l'heure indiquée sauf avis contraire de l'enseignante ou enseignant. Il est recommandé de prévoir de se connecter 10 minutes avant le début du cours.
- **Respect de la confidentialité des propos** : aucun enregistrement (son ou image) individuel n'est autorisé. L'enseignante ou l'enseignant sera la seule personne en charge d'activer l'enregistrement du cours pour des fins pédagogiques et le mettre à disposition de la classe. L'ensemble des étudiantes et étudiants en sera informé en début de cours. Si une personne ne souhaite pas être enregistrée, elle pourra activer le mode audio de sa participation au cours en éteignant sa caméra.
- **Environnement personnel** : autant que faire se peut, chacun veille à s'installer dans un endroit calme pour suivre sa classe virtuelle et couper son micro s'il n'intervient pas. Le port d'un casque audio est recommandé pour plus de confort, mais celui-ci n'est pas indispensable. Encore une fois seulement dans la mesure du possible, préférer une connexion filaire à une connexion en wifi. Si l'étudiante ou l'étudiant ne souhaite pas rendre visible son environnement personnel, il sera possible de mettre un fond d'image en arrière-plan ou activer uniquement le son, dans ce dernier cas il sera utile de mettre une photo de profil sur son icône afin que ses camarades et son enseignante ou enseignant puissent l'identifier facilement.
- **Savoir-vivre** : chacun est invité à adopter une tenue comparable à celle d'un cours en présentiel, à ne pas s'absenter en cours de séance, à ne pas utiliser son téléphone portable, ni discuter avec une personne présente dans son entourage sauf cas de force majeure.
- **Interventions** : afin de limiter les perturbations sonores, les participants à une classe virtuelle coupent leurs micros quand leur enseignante, enseignant, ou camarade s'exprime. L'espace "converser" doit être utilisé pour demander la parole, communiquer avec les enseignants ou avec toute la classe sans perturber son déroulement. Les conversations bilatérales sont possibles mais elles sont à éviter si elles ne sont pas directement liées avec le cours. Les problèmes techniques peuvent également être signalés sur le chat mais toute question liée à la connexion et sa qualité doit être adressée au support informatique (support@mesrs.gov.gn) ou à la personne responsable technique de votre université ou le délégué de classe. Enfin, chacun s'engage à ne pas diffuser des ressources (vidéo, audio



notamment) qui pourraient perturber le cours.

- **Rôle des délégués** : la personne désignée comme délégué peut aider l'enseignante ou l'enseignant dans son organisation de la classe virtuelle. Si une élection n'a pas eu lieu au début du semestre, il est conseillé de désigner une personne déléguée le premier jour de la classe à distance. Celle-ci devra se signaler à son ou sa responsable comme interlocutrice privilégiée.

1. AVANT LE COURS

1.1 QU'EST-CE-QUI CHANGE ?

- Horaires des cours conçus pour une diffusion en direct (éventuellement enregistrée) : à partir de début mai 2020 **les cours maintenus et se déroulant en classe virtuelle ont lieu selon l'emploi du temps défini par les IES**. Les enseignantes et enseignants donneront leur créneau de cours aux instituts pour la planification.

- **Durée des cours en classe virtuelle** : celle-ci sera adaptée afin de permettre aux étudiantes et étudiants d'avoir une vraie pause entre les cours et de pouvoir se concentrer de manière efficace dans les classes virtuelles. Le temps libéré sera également utile pour consulter les ressources mises à disposition par votre équipe enseignante par courriel ou sur l'Espace Numérique de Travail.

- **Suivi des cours** : Pour celles et ceux d'entre vous qui sont dans l'impossibilité de suivre la classe en direct, ils pourront visionner l'enregistrement opéré et partagé par l'enseignante ou enseignant (si elle ou il en est d'accord). Pour les autres renseignements, veuillez respecter les consignes qui vous seront fournies.

- **Évaluation des cours : la validation du 2ème semestre 2020 n'est pas remise en cause**. Les équipes pédagogiques et enseignantes préciseront les nouveaux modes d'évaluation lors de la reprise des cours à distance. La plupart des modes d'évaluation sont compatibles avec l'enseignement à distance. Chaque enseignante ou enseignant va déterminer la solution la plus adaptée à la nature de son cours et à sa situation particulière. Si des changements sont réalisés, ils vous seront communiqués rapidement.

- **Rendu des travaux** : il est impératif que les délais de rendus des travaux indiqués par vos équipes enseignantes soient strictement respectés. Les délégués pourront signaler des soucis liés aux différentes dates limites des travaux à rendre afin de trouver avec votre enseignante ou enseignant un délai supplémentaire quand cela est nécessaire et possible.



- Accompagnement : **les responsables de classe et le centre de support restent vos interlocuteurs privilégiés** pour toutes les questions liées à votre cours.

1.2 ANTICIPER LA PRISE EN MAINS DE LA PLATEFORME ZOOM

À partir de début mai, les cours reprennent. Les équipes pédagogiques de vos programmes vous indiqueront quels sont les cours à suivre sur Zoom et ceux qui seront suivis ou validés selon une autre modalité.

Avant cette date et dès maintenant, vous pouvez **activer votre compte Zoom et créer vos identifiants** et vérifier sa bonne prise en main (très intuitive) en suivant le tutoriel proposé ci-dessous :

- [ZOOM_Tutoriel_1_Se-connecter-à-Zoom](#)

En cas de problème, vous pouvez contacter le support : support@mesrs.gov.gn ou le ou la responsable technique de votre université ou le délégué de classe. Veillez à utiliser la même adresse mail que vous utilisez pour votre programme.

1.3 PRÉPARATION EN AMONT DE LA CLASSE VIRTUELLE

Nous attirons votre attention sur quelques points de vigilance complémentaires et conseils pour profiter au mieux de votre classe virtuelle à venir.

- › Si vous êtes dans l'incapacité de suivre un cours en ligne, pensez bien à prévenir dès maintenant votre secrétariat pédagogique, ainsi que vos enseignantes et enseignants, qui pourront éventuellement prévoir des solutions pour vous et les autres étudiantes et étudiants dans cette situation.
- › Consultez régulièrement votre boîte mail pour vous tenir au courant des informations partagées par votre secrétariat pédagogique et votre équipe enseignante concernant vos cours à venir, les travaux à faire, ou les ressources à consulter. Vous y recevrez également les invitations à rejoindre les classes virtuelles programmées par votre enseignant sur Zoom.
- › Vérifiez que vous avez bien accès aux ressources partagées par vos enseignantes et enseignants pour chacun de vos cours via l'Espace Numérique de Travail.



- › Vérifiez que vous maîtrisez bien les réglages audio et vidéo de la plateforme Zoom pour activer ou désactiver le micro, votre webcam, ou si besoin, mettre en place une image de fond virtuelle derrière vous.
 - [ZOOM_Tutoriel_1_Se-connecter-à-Zoom](#)
 - [ZOOM Tutoriel _2_ Régler-les-problèmes-de-son-les-plus-courants](#)

- › Préparez l'organisation de votre prise de notes : manuscrite ou sur ordinateur. Pensez le cas échéant à préparer votre écran en divisant celui-ci entre l'espace dévolu à Zoom pour suivre la vidéo et participer au chat, et celui dédié à l'interface de votre éditeur de texte.

2. PENDANT LE COURS

2.1 SUIVRE UN COURS MAGISTRAL À DISTANCE (+ DE 25 ÉTUDIANTS)

En vous conformant aux différentes règles, vous n'ouvrirez votre micro que sur sollicitation directe de l'enseignante ou enseignant, mais il vous est bien sûr tout à fait possible de poser des questions via le chat ou en "levant la main" sur Zoom. L'enseignante ou enseignant peut répondre directement, lors d'une pause dans le cours, ou vous demander de préciser votre questionnement ou raisonnement et peut alors autoriser votre prise de parole devant toutes et tous. L'une ou l'un d'entre vous peut aussi être désigné pour gérer la régulation des questions.

- [ZOOM_Tutoriel_3_Utiliser-le-chat](#)

Si une réponse n'a pas pu être apportée pendant le cours, vous pouvez reporter cette question dans la conversation de groupe sur Zoom si elle existe, ou solliciter votre enseignante ou enseignant par email. Il vous est également possible de participer en temps réel à un sondage.

2.2 SUIVRE UNE CONFÉRENCE DE MÉTHODE À DISTANCE

Par rapport à un cours magistral, la classe virtuelle en petit effectif sera plus souvent, mais pas systématiquement, configurée par défaut de manière à faciliter votre prise de parole. Si celle-ci doit encore une fois suivre les règles (en signalant toujours la volonté de poser une question, coupant le son de son micro quand on ne s'exprime pas...), vous êtes encouragés à participer de



manière active aux enseignements, en interaction avec votre enseignante ou enseignant et vos camarades. La durée du cours étant réduite, n'oubliez pas que vos interventions doivent être précises et concises.

La plateforme Zoom permet d'assurer une variété de dispositifs d'enseignements adaptés à l'apprentissage à distance. La réalisation d'exposés peut également vous être demandée. À cette fin, vous serez peut-être amenés à utiliser un support de présentation, rendu visible à tous, une fois la fonctionnalité "Partager son écran" activée.

- [ZOOM_Tutoriel_4_Partager-son-écran](#)
- [ZOOM_Tutoriel_5_Participer-à-un-sondage](#)
- [ZOOM_Tutoriel_6_Utiliser-le-tableau-blanc](#)
- [ZOOM_Tutoriel_7_Travailler-en-sous-groupe-pendant-la-classe-virtuelle](#)

3. APRÈS ET ENTRE LES COURS

3.1 ORGANISER SA JOURNÉE DE SUIVI DE COURS À DISTANCE

Si votre emploi du temps demeurera dans ses grandes lignes semblables à celui de votre début de semestre, le volume horaire de cours suivi pourra diminuer sensiblement, avec pour objectif de conserver une expérience pédagogique satisfaisante sur les temps collectifs à distance.

L'organisation de votre journée de cours doit s'adapter en conséquence. Une fois votre cours à distance terminé, prenez garde à bien sauvegarder vos notes, et prenez les quelques minutes nécessaires pour organiser vos documents, lister les travaux à faire et les ressources à consulter pour le prochain cours.

Il est important ensuite de pleinement profiter du temps libéré par la réduction du volume horaire des cours pour prendre une vraie pause, de préférence à distance de vos écrans de manière à ne pas excessivement fatiguer vos yeux, et en vous octroyant le loisir nécessaire à votre détente.

Une dizaine de minutes avant le cours suivant, mettez-vous dans de bonnes conditions pour aborder sereinement l'enseignement à venir.



3.2 PLANIFIER SES APPRENTISSAGES, TRAVAILLER EN GROUPE

Le suivi des cours va rythmer vos journées à domicile pendant les semaines à venir. En étudiant dans le cycle supérieur, vous avez l'habitude de planifier votre charge de travail, mais l'enseignement à distance demande un surcroît d'organisation de manière à maintenir vos activités d'apprentissage en autonomie, alors que vous vous trouverez de manière continue dans un environnement familial.

Le temps libéré peut être employé pour mener du travail de groupe - qu'il soit sollicité par l'enseignante ou enseignant ou, et nous vous y encourageons vivement, auto-organisé entre vous de manière à animer une motivation collective, réviser à plusieurs, et maintenir un véritable lien social. À cet effet, au-delà des dispositifs que vous utilisez habituellement pour échanger entre vous via des réseaux sociaux par exemple, vous pouvez aussi vous saisir de la plateforme Zoom pour vous retrouver en visioconférence et échanger ensemble.